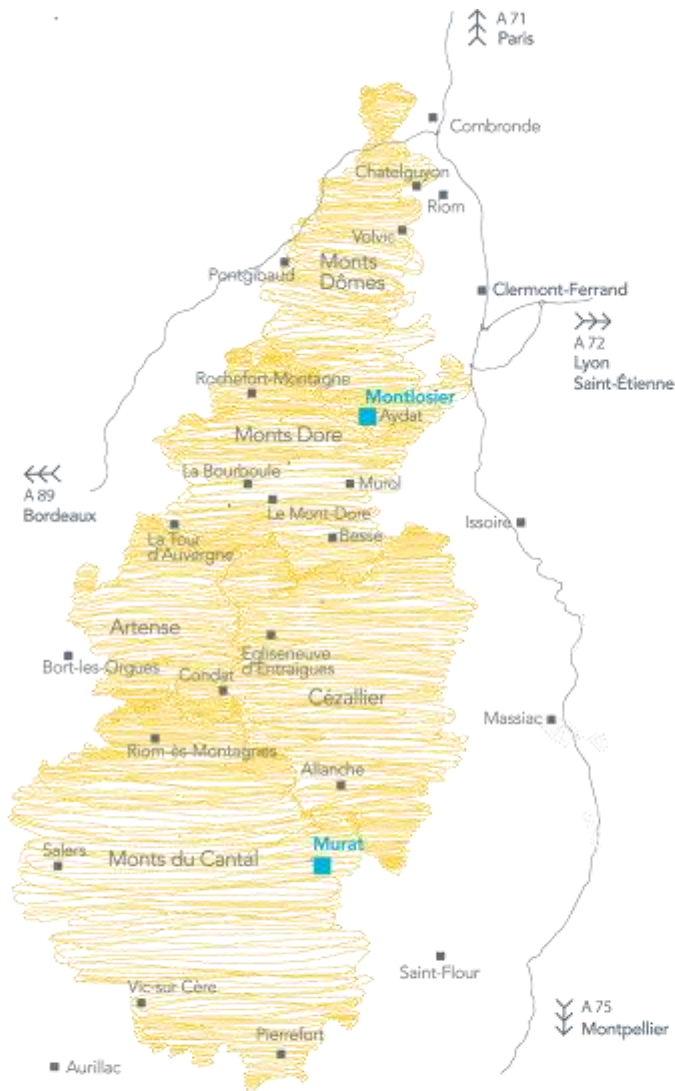




S'ENGAGER VERS L'ECOTOURISME DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



Le plus grand PNR de métropole



150 communes

Près de 400 000 hectares

Moyenne montagne : 400 à 1886 m

90 000 habitants environ



Les 2 PNR d'Auvergne couvrent 27 % de la superficie régionale

Un territoire singulier

> au caractère fort

Monts Dômes (**volcanique**)

Monts Dore (**volcanique**)

Y Cézallier (**volcanique**)

Y Artense (**granitique**)

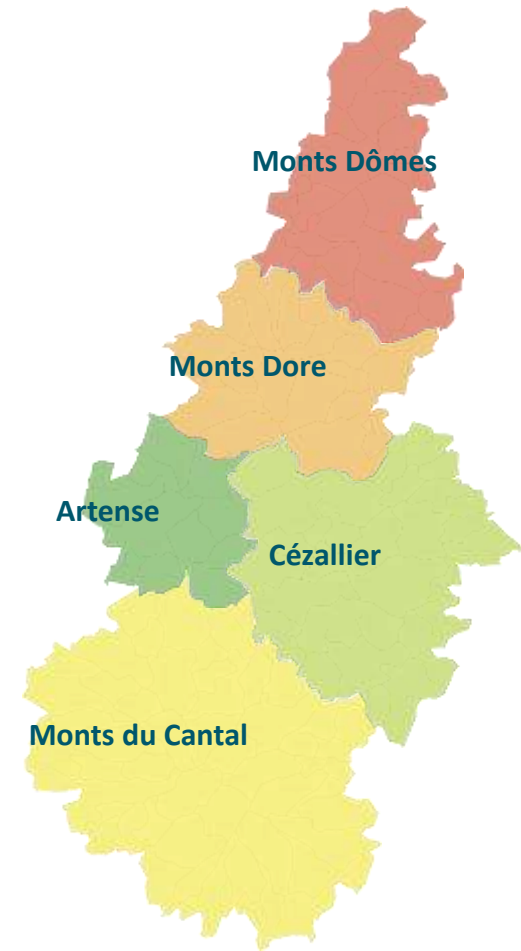
Y Monts du Cantal (**volcanique**)

> le volcanisme comme signe distinctif

> un immense réservoir de biodiversité

> l'omniprésence de l'eau

> des savoir faire traditionnels et activités phares



Le Parc des Volcans, un vieux Parc ?

Officialisé par arrêt ministériel en octobre 1977

Créé, à l'origine, pour lutter contre la baisse démographique du territoire par une politique de valorisation des ressources locales

2013-2025: Un nouveau projet pour le territoire

1. « **VIVRE ENSEMBLE, ICI** » un territoire sensibilisé, qui se ressource et s'ouvre aux autres (**action citoyenne**)
2. « **PENSER GLOBAL** » un territoire responsable, qui anticipe et s'organise (**action publique**)
3. « **AGIR LOCAL** » un territoire dynamique, qui se développe durablement (**action économique**)

S'engager dans la CETDEP-Pourquoi? Comment?

Le point de départ:

- >> Un territoire avec une image forte, un développement touristique affirmé, des patrimoines riches et variés,
- >> De nombreux acteurs du développement touristique

Mais

- >> **les offres touristiques du territoire**
 - restent peu qualifiées
 - **ne profitent pas au mieux des potentialités offertes par le territoire, ni de l'image Parc,**
- >> **l'absence d'une stratégie de développement touristique** et d'un plan d'actions à l'échelle et en lien avec les spécificités du territoire Parc
- >> **Le syndicat mixte du Parc n'est pas identifié comme un acteur du développement touristique**

PNRVA et CETDEP

Volet 1: l'engagement du territoire



>> Signataire pour la période 2009-2013, ré-évaluation en2014!

>> Aide aux projets de développement touristiques durable sur le territoire-2 exemples

- Station de pleine nature massif cantalien,
- Restructuration des domaines nordiques sur les Monts du Cantal

>> **A partir de 2014** : Accompagner les stratégies de développement touristiques locales

PNRVA et CETDEP

Volet 2: l'accompagnement des acteurs du tourisme

- >> Le principe: accompagner les entreprises touristiques du territoire dans une démarche de progrès triennale vers un développement durable de leurs activités
- >> Un accompagnement partenarial : création d'un comité technique
- >> Lancé sous forme d'appel à candidature à destination des entreprises touristiques en janvier 2012 avec l'aide des Offices de tourisme du territoire: 40 candidats,
- >> parallèlement l'accompagnement des manifestations sportives non motorisées:
- >> Dès 2014: l'accompagnement des OT

La marque Parc dans les Volcans : pour qui ? pour quoi ?

- Mise en œuvre depuis 1998 et redéveloppée depuis 2010
- Pour valoriser des prestations, produits et savoir faire contribuant à la préservation et à la valorisation des patrimoines du Parc

Les bénéficiaires de la Marque Parc



La marque « **Accueil du Parc** »

- > hébergements 21
- > restaurants 11
- > prestataires éducatifs 18



La marque « **Produit du Parc** »

- > gentiane 1
- > miel et produits de la ruche: 5
- > viande salers : 37
- > pâtisseries traditionnelles 6 (dont 1 agriculteur)



La marque « **Savoir-faire du Parc** »

- > en projet basculement du marquage pâtisseries

Accompagnement collectif 2012-2013



Des outils de sensibilisation
en partenariat avec



- > une mallette test pour les économies d'eau
- > une mallette test pour les économies d'énergie
- > des fiches éco gestes
- > des fiches de gestion environnementale
- > le sac à dos curieux de nature



Des formations/ journées d'échanges

- > Une formation initiale: qu'est ce que le PNRVA?
- > L'accueil d'une délégation PNRLF: vers un réseau auvergnat?
- > Une matinée en partenariat avec la LPO Auvergne: que faire pour les oiseaux l'hiver?
- > Une soirée « réseau »



A partir de 2014 « S'engager vers l'écotourisme » : articulation des outils « CETDEP » et marque Parc

- >> Fusion des référentiels Volet 2 et marque accueil du PNRVA pour les hébergements et restaurants
- >> Même démarche d'instruction (passage en cotech...)
- >> Même accompagnement collectif



PNRVA et CETDEP aujourd'hui

Volet 3 : le partenariat avec les opérateurs de voyages

Pourquoi?

- >> Avoir un œil sur la production touristique commercialisée sur le territoire,
- >> Travailler sur les débouchés commerciaux de l'offre qualifiée Parc

Comment?

- >> Convention IPAMAC / Agir pour un Tourisme Responsable en 2007
- >> Travail IPAMAC 2012-2013
- >> Partenariat avec Chamina Voyages depuis 2009